COMMUNIQUE A LA PRESSE

UN PLAN B.H.V. POUR L'ECOLE !
(Bandit – Hors-la-loi – Voleur de grand chemin)

Réuni ce 21 avril 2010, le Front Commun Syndical de l'Enseignement a analysé l'avant-projet de décret dit « encadrement différencié ».

Il dénonce avec force la méthode dite des « vases communicants » (ou Robin des Bois) retenue pour permettre au Gouvernement de la Communauté française de respecter les prescrits décrétaux.

L'application de ce procédé amène

1. dans l'enseignement maternel :
- à **diminuer** l'encadrement pour augmenter les périodes de psychomotricité

2. dans l'enseignement fondamental :
- à **diminuer** l'aide aux élèves en difficulté pour aider administrativement les directeurs

3. dans l'enseignement secondaire :
- à **diminuer** l'encadrement pour financer les conseillers pédagogiques ;
- à **diminuer** les moyens de fonctionnement pour organiser les Centres de Technologie Avancée

4. dans toutes les écoles :
- à **diminuer** l'encadrement et les moyens de fonctionnement pour aider les écoles accueillant un public défavorisé.

La Ministre SIMONET a donc choisi d'autofinancer à l'avenir toute réforme sur le seul dos des enseignants et des élèves (encadrement) et du personnel administratif et ouvrier (moyens de fonctionnement).

Quelle logique la Ministre poursuit-elle en réclamant d'une part plus de performances de notre système éducatif et plus de mixité sociale et en privant d'autre part, par un hold-up généralisé, les écoles des moyens nécessaires pour y parvenir ?

De plus, à défaut de ne pouvoir exécuter de manière honorable des engagements antérieurs, la Ministre n'hésite pas à en renier d'autres en levant l'interdiction de prélever de l'encadrement au 1er degré du secondaire, faisant fi ainsi du protocole d'accord conclu en 2006 et posant un nouvel acte de banditisme.

Le Front Commun Syndical refuse ces pratiques et les combattra avec les moyens appropriés ; il réclame les moyens budgétaires complémentaires nécessaires à la concrétisation des politiques adoptées.

Le jeudi 29 avril 2010, il appelle :

- ses affiliés à organiser un arrêt de travail dans toutes les écoles ;
- ses militants à rencontrer la Ministre SIMONET, le Ministre-Président DEMOTTE et les Ministres ANTOINE et NOLLET.